

Bâtiments d'élevage

Evaluation de la valeur des bâtiments agricoles

Pour estimer la valeur fonctionnelle de vos bâtiments agricoles



PUBLIC

Public	Pour	Bâtiments concernés	Bâtiments non concernés
<ul style="list-style-type: none"> • Les agriculteurs • Les notaires, • les cabinets comptables, • les banques, • les assureurs,... 	<ul style="list-style-type: none"> • achat/vente/échange • location • évaluation du patrimoine pour les successions/donations • création/dissolution de société • entrée/sortie de bail 	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments d'élevage (logement, salle de traite, silos...) • Hangar de stockage (fourrages, matériel...) • Ouvrages de stockage pour les effluents 	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments des domaines viticoles (chais, caveau...) • Ateliers de transformation • Anciens bâtiments en pierre (anciennes granges...)



SERVICE

- Visite avec état des lieux des bâtiments pour quantifier et qualifier les éléments : surfaces, matériaux, équipements, environnement, accès, fonctionnement...
- Prises de vue photographiques et réalisation d'esquisses



RESULTAT

Une étude comprenant :

- Un plan de situation des bâtiments et le descriptif des bâtiments évalués
- Des photographies des bâtiments
- L'appréciation de conseiller sur la valeur fonctionnelle des bâtiments selon la valeur de construction, l'âge et l'état.

LES PLUS

- Une approche neutre et objective
- Une méthode du réseau des Chambres d'agriculture basé sur la valeur fonctionnelle du bâtiment

Contacts :

Julien NEDELLEC – Albi – 06 95 25 18 37 – j.nedellec@tarn.chambagri.fr
Jean-Pierre DELMAS – Albi – 07 50 96 81 97 – jp.delmas@tarn.chambagri.fr